



Nicolas Perrin
Conseiller municipal
à Grandson

A Grandson, la commune a également décidé de transformer les zones minérales recouvertes de gravier en surfaces engazonnées et de **s'affranchir entièrement des produits phytosanitaires**. La surface engazonnée contribue à la captation du CO₂ et à la régulation du

microclimat du site, avec une séquestration annuelle estimée à 253 kg de CO₂ pour 507 m² de pelouse.

Grandson a également procédé à des plantations d'arbustes. Ainsi, les haies de thuya existantes ont été remplacées par des haies vives indigènes et un arbre habitat a été conservé. **L'arbre habitat et les haies indigènes offrent un refuge pour les oiseaux, insectes et autres espèces locales, favorisant la biodiversité.** Une pose de nichoirs a

également été effectuée et une gestion différenciée de plusieurs surfaces herbeuses est réalisée (fauches tardives, refuges à insectes, etc.). Ces aménagements, partiellement financés par le Canton, améliorent le cadre paysager, créant un environnement propice au recueillement et à la sérénité. Les retours des citoyen·nes sont extrêmement positifs. Un panneau d'information a d'ailleurs été installé pour sensibiliser les visiteurs à ces aménagements. ■



La mise au vert du cimetière de Grandson en quelques chiffres:

- **600 h** de travail des employés communaux pour la requalification du site
- **507 m²** de surface minérale rendue à la biodiversité
- **253 kg** de CO₂ capté par année par cet aménagement



Ci-dessus à gauche: Une haie d'ifs est venue remplacer une haie de thuya.

Ci-dessus: Au premier plan, une surface non tondue (fauche tardive, pour les insectes).

Ci-contre: Deux arbres plantés récemment: un chêne vert au premier plan et un ginkgo au deuxième plan. © Grandson